

DOSSIER D'INSCRIPTION

2022 - 2023



JUDO CLUB
CENTRE VAR



CONTACT

Franck FILERI

06.11.98.66.79

filerifranck@gmail.com

MODALITES

Le dossier doit être rendu complet, avec les documents suivants :

1

BULLETIN D'ADHESION

Complété et signé
avec photo

2

CERTIFICAT MEDICAL

Sur la feuille jointe
Sur le passeport judo pour les
anciens judokas

3

REGLEMENT INTERIEUR

Signé par les responsables
légaux

4

1 ENVELOPPE TIMBRÉE

format 110*220
libellée à l'adresse de l'enfant

BULLETIN D'ADHÉSION

Merci de compléter lisiblement.



JUDOKA

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone domicile

Téléphone portable père

Téléphone portable mère

Adresse mail

Grade judo

PHOTO



Noms et adresse des parents si différents de l'enfant :

PARENT 1

PARENT 2

NOM

Prénom

Adresse

ATTESTATIONS



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

agissant en qualité de :

autorise, en cas d'accident dans la pratique du Judo, Jujitsu, Taïso et les différentes activités annexes du club, les responsables du Judo Club Centre Var et leurs professeurs (en contrat dans l'année en cours), auquel adhère :

mon fils / ma fille :

NOM :

Prénom :

- A prendre toute décision nécessaire en mes lieux et place s'il est impossible de me joindre.
- A prendre en photo ou en vidéo dans le cadre des activités du club, pour afficher dans les dojos, sur le site internet et sur la page Facebook du club.

Signature du responsable légal avec la mention « Lu et approuvé »:

Père :

Mère :

Tuteur :



REGLEMENT INTERIEUR

Merci de lire attentivement le règlement intérieur présent en annexe.

Je soussigné Madame, Monsieur

agissant en qualité de responsable légal de(s) l'enfant(s)

reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du judo club Centre Var, et m'engage à le respecter.

A le

Signature(s) :

CERTIFICAT MEDICAL



EXEMPLAIRE LICENCIE



Je soussigné(e) Docteur
atteste que M / Mme / Mlle l'enfant

CLUB

Est apte à la pratique du Judo Jujitsu en club

Date, signature et tampon

COMPETITION

Ne comporte pas de contre-indications à la pratique
du Judo Jujitsu en compétition (validité 1 an)

Date, signature et tampon

SURCLASSEMENT

Ne présente pas de contre-indications au surclassement
d'âge de cadets à juniors (validité 120 jours)

Date, signature et tampon



EXEMPLAIRE CLUB



Je soussigné(e) Docteur
atteste que M / Mme / Mlle l'enfant

CLUB

Est apte à la pratique du Judo Jujitsu en club

Date, signature et tampon

COMPETITION

Ne comporte pas de contre-indications à la pratique
du Judo Jujitsu en compétition (validité 1 an)

Date, signature et tampon

SURCLASSEMENT

Ne présente pas de contre-indications au surclassement
d'âge de cadets à juniors (validité 120 jours)

Date, signature et tampon

REGLEMENT INTERIEUR



REGLEMENT

Association loi du 1° juillet 1901, agréée par le ministère Jeunesse et sports sous le n° 83 s 734

Siège social : Dojo R.Lepeltier Parking Carnot 83340 le Luc. Adresse : B P 04 83340 Le Cannel des Maures

Lieux de pratique: Dojo Raymond Lepeltier : Parking Carnot 83340 Le Luc.

Dojo du Thoronet salle polyvalente rue grande

Dojo du Cannel le grand foyer par Pellegrin

Le Judo club met à votre disposition Quatre professeurs diplômés d'Etat :

- Fabian MORCHAIN, 4ème dan,
- André SANTERNE, 6ième dan,
- Amazigh BENKACI, 4ème dan
- Alexis LESAINT, 1er dan
- et Franck FILERI, 6ème dan.

Ce règlement est à lire attentivement par les adhérents adolescents et majeurs, et les parents.

1°) J'autorise mon enfant à pratiquer le Judo, Ju jitsu, taïso.

La prise de la licence assurance à la Fédération Française de Judo et Disciplines associées (F. F. J. D. A), de la saison en cours est obligatoire pour adhérer au club.

Cette licence est valable toute la saison sportive et non remboursable.

2°) Tout membre adhérent au club pour être admis doit,

- a) remplir et signer le bulletin d'adhésion,
- b) verser le montant de la cotisation prévue.
- c) fournir un certificat médical obligatoire à la pratique du Judo Ju jitsu Taïso dès l'inscription. La licence et le certificat médical permettent à l'adhérent de participer aux cours de Judo, Ju jitsu, Taïso, aux compétitions fédérales, aux tournois inter – clubs, aux stages ou activités organisés par le club.

3°) Le montant de l'adhésion est fixé en début de saison règlement de la cotisation peut se faire au mois, au trimestre, ou à l'année. Un tarif dégressif est prévu pour les familles avec plusieurs adhérents. A partir du 4ième adhérent de la même famille et du même nom la prise de la licence est obligatoire, et un forfait est appliqué.

a) Le règlement de la licence s'effectue au mois de juin pour les compétiteurs et les parents désireux de prendre la licence de la saison suivante à un tarif préférentiel, sinon en septembre, ou à la fin de la période d'essai (2 cours maximum) . La cotisation est payable à partir du mois d'octobre.

Durant la période d'essai les parents sont tolérés, après ils attendent la fin du cours.

d) Les personnes non majeures effectuent la période d'essai sous la responsabilité des parents, et les personnes majeures sous leur propre responsabilité.

4°) Toute période commencée est due dans sa totalité et non remboursable.

Tout membre exclu par mesure disciplinaire ne pourra prétendre à un remboursement.

La cotisation pourra être remboursée dans les seuls cas suivants :

- a) Présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique du Judo, Ju jitsu, Taïso.
- b) D'un déménagement.
- c) En cas de pandémie, les cotisations encaissées à l'année ne seront pas remboursées, un tarif préférentiel sera fait l'année suivante. Les cotisations trimestrielles seront encaissées en début de trimestre, et non encaissées si la pandémie commence au début du trimestre.
- d) les cotisations trimestrielles sont encaissées et n'ont rendues dès lors qu'un cours au moins est effectué.

5°) Les parents sont priés de ne pas déposer leurs enfants aux cours de Judo Ju jitsu sans s'assurer de la présence d'un responsable du club ou du professeur.

Si aucun professeur ne peut assurer les cours ceux - ci seront annulés et rattrapés si possible.

6°) Lors d'un déplacement ne nécessitant pas la location d'un bus, l'enfant transporté par une tierce personne est couvert par l'assurance du conducteur.

Si le retour d'un ou plusieurs enfants s'effectue dans un véhicule autre que celui emprunté à l'aller, les responsables du club ou les professeurs doivent être impérativement prévenus.

7°) Tout membre est tenu d'observer une attitude correcte au club, en tournois, en compétition officielles, c'est à dire de se contenir dans ses gestes et propos envers ses camarades, entraîneurs, dirigeants et arbitres.

8) Charte du "parfait" Judoka.

Tous les judokas (Taïso et ju jitsu), qui adhèrent au Judo club Centre Var, doivent avoir à l'esprit les recommandations suivantes qui conditionnent le bien être de chacun :

Hygiène

Le Kimono doit être propre et bien tenu, les judokas doivent le vêtir dans les vestiaires.

Afin que le tatami reste propre, les judokas doivent porter des sandales pour se déplacer en dehors. Les ongles des pieds et des mains doivent être coupés et propres.

Respect des lieux

Le club est un lieu de détente et d'échanges, les Judokas doivent suivre son règlement intérieur, se conformer au code moral du Judo et se comporter correctement sur le tatami, et à l'extérieur.

Ponctualité et assiduité

La Persévérance et la Régularité du travail sont nécessaires à tout progrès sérieux !

Les judokas doivent respecter les horaires des cours, avertir de leur absence ou de leur éventuel arrêt de l'activité.

Les plus gradés ont le devoir d'aider les plus jeunes dans la pratique du Judo Ju jitsu.

La comptabilité du club doit être à jour, pensez aux cotisations afin d'éviter des relances et des sanctions.

Pour éviter tout avertissement, essayez de respecter cette charte.

Le Judo Ju jitsu et le Taïso doivent être pratiqués dans la bonne humeur, avec le respect des règles établies par la F.F.J.D.A. (Fédération Française de Judo et Disciplines Associés).

La pratique de ces disciplines est une école de vie.

Un « judoka » est comme un bon vin, il se construit avec la pratique et le temps .